

PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 15 Mai 1849.

Dépêche télégraphique.

Paris, 15 mai 1849. — A Midi.

Paris jouit du calme le plus profond, la confiance renaît; les électeurs s'empressent de voter.

Le gouvernement a reçu du général Oudinot la dépêche suivante, datée de Palo, le 8 :

« La 3^e brigade et le 16^e léger sont heureusement débarqués. La force numérique du corps expéditionnaire est très suffisante pour conserver à la France l'ascendant qu'elle doit exercer dans ce pays.

« Dès demain, je me porterai en avant pour prendre une position d'où je dominerai la zone ouest de la ville.

« Je suis fortement établi à Fumicino. Le moral et l'état sanitaire de la troupe ne laissent rien à désirer.

« A l'exception d'une trentaine de blessés, le gouvernement romain n'a pas en sa possession un seul soldat français, ni même un havre-sac. »

Pour traduction conforme :

Le Directeur du Télégraphe :

Signé : E. CHEPPE.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Rhône,
VICTOR TOURANGIN.

L'urne électorale reçoit aujourd'hui dans son sein la vie ou la mort, le salut ou la ruine de la France.

Quel que soit l'arrêt de la majorité, nous nous y soumettrons; quel qu'il soit, nous le ferons respecter, la Constitution à la main.

Dieu veuille qu'il donne enfin la paix à ce malheureux pays qui a perdu, depuis un an, 20 milliards de sa fortune matérielle, et le sentiment de sa valeur morale!

UNION DES COMITÉS

AUBERTIER, représentant du peuple.

BACOT, adjoint au maire de Lyon.

BOISSIEU, (Alphonse de) membre de l'académie de Lyon.

DALAIN, membre du conseil général.

GOUJON, ancien fabricant.

LEBON-DESWOTTES, général de brigade.

FERROUILLAT, représentant du peuple.

MORTEMART, représentant du peuple.

REVEIL, maire de Lyon.

RIVET, conseiller d'Etat.

VAUXONNE, membre du conseil général.

La violence des attaques dont le gouvernement est l'objet, et le peu de respect que l'on montre, à l'Assemblée nationale, pour l'honneur de nos soldats et la dignité de notre drapeau, produisent déjà leurs tristes effets. Un sentiment généreux, mais irréfléchi, s'empare de beaucoup d'hommes haut placés; les militaires surtout, ces gardiens du patriotisme, contiennent mal les impressions qu'ils éprouvent.

Ainsi M. le général Changarnier vient de mettre à l'ordre du jour de l'armée de Paris la lettre de L.-N. Bonaparte au général Oudinot, et il l'a accompagnée de quelques paroles qui peuvent être fort nobles et fort courageuses, mais qui entretiennent l'irritation au lieu de la calmer.

Si l'opposition commet des fautes, si elle se conduit de manière à soulever contre elle la réprobation de la France indignée, ce n'est pas une raison pour que le pouvoir se montre imprudent; il doit, au contraire, se montrer patient et modéré jusqu'au jour où, attaqué dans son droit, il se lèvera fort et irrésistible pour vaincre ses ennemis.

Nos lecteurs se rappellent combien le plaidoyer de M. Chaix-d'Est-Ange avait été foudroyant contre M. Marrast, dans le procès que ce dernier avait intenté au journal *l'Assemblée nationale*. Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de la Gironde*, un article qui, s'il est trop violent quant à la forme, est, hélas! justifié par les attaques incessantes des journaux rouges, non plus contre le parti modéré mais contre la société tout entière :

« M. Marrast intente des procès aux journaux. Des procès en cour d'assises. L'imprudent! Et puis on viendra nous vanter la finesse de M. Marrast! Le maladroit! il laisse remuer les résidus de cette fan-gueuse administration du gouvernement provisoire, et aussitôt que l'on y met la pelle, il s'en échappe une puanteur qui suffoque.

« Nous savions bien que la justice de Dieu arriverait un jour, mais en conscience nous n'avions pas espéré qu'elle pût être aussi prompte.

« Les voilà donc ces grands citoyens, si purs, si vertueux, si désintéressés! La vérité souffle dessus et tout cela tombe en poussière.

« Cette vermine révolutionnaire qui étoit sortie de l'orage de Février, la voilà qui se tord, et s'épuise à mesure que le soleil remonte à l'horizon. Elle meurt, le grand jour la tue.

« Et dire que l'on a osé appeler cela l'avènement de la vertu! L'assemblage de toutes les hontes, de toutes les souillures, de toutes les turpitudes! Depuis qu'ils ont semé le chemin de leurs œuvres, ces héros de désintéressement et de vertu, il n'est plus possible de faire un pas sans mettre le pied dans quelques immondices.

« Oh! mon Dieu! quel opprobre au front de notre pays! quelle page ignominieuse dans ce beau livre que l'on appelle *l'Histoire de France!* »

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches DU GRENADIER BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

II.

La convalescence.

— Quatre jours! c'est furieusement long! mais n'importe, major, je prendrai patience. Si mon pauvre lieutenant vivait encore, et qu'il n'eût été que blessé comme moi, nous nous serions consolés ensemble.... Mais le pauvre garçon est parti sans dire gare, ainsi qu'il me l'avait prêté... Oh! il faut que je revvoie les Prussiens à toute force, pour me soulager et me consoler un peu de cette mort-là.

Le sergent ne devait pas revoir les Prussiens cette année-là.

Deux jours à peine après la conversation que nous venons de rapporter, on annonçait aux débris de régiments qui étaient restés sanglants et mutilés en

Champagne et en Lorraine que Paris était pris et que l'empereur Napoléon avait cessé de régner!...

Façonné à l'obéissance, habitué à la résignation, Bontemps courba la tête à ces sinistres nouvelles et ne se plaignit pas. Seulement il jeta un regard douloureux sur les fosses fraîchement recouvertes de la plaine de Montmirail, où tant de braves soldats dormaient dans leur linceul de fer, et il s'écria :

« Camarades! vous avez bien fait de mourir! au moins vos yeux ne verront pas les hontes et les asservissements de la patrie. »

Puis, saisissant ce sac qui contenait toute sa fortune, ce fusil qui désormais devait lui servir plutôt d'appui que d'arme; revêtant ce glorieux uniforme où étincelait la croix d'honneur, reflet splendide de la gloire qui passa quinze ans sur la France, il quitta l'hospitalier village de Montmirail, et s'achemina vers Paris.

L'intention du sergent Bontemps étoit de traverser cette ville pour se rendre à Douai, auprès de la vieille mère de son lieutenant.

— Quand j'aurai accompli ma promesse, se dit Bontemps, j'aviserai au parti que je dois prendre... mais quel parti peut prendre un vieux soldat? Plus de drapeau! plus d'empereur!

— Il est vrai, lui répondit une voix; mais si le drapeau est remonté au ciel, si notre empereur n'est

plus rien pour nous, n'avons-nous pas encore la patrie à aimer, à servir, et à sauver peut-être...

Bontemps se retourna et reconnut le chirurgien-major; c'étoit lui qui avait répondu au monologue à haute voix du soldat.

— Vous avez raison, major, répondit le grenadier; mais c'est égal, j'aurais préféré mourir à Paris avec mon lieutenant.

Et sans attendre cette fois de réponse, le sergent Bontemps, ayant jeté d'un seul temps son sac sur l'épaule, gagna en soupirant la grande route de Paris.

III.

La ferme des Croisettes.

Le sergent Bontemps n'étoit guère en état de brûler des étapes, en style militaire, ou, pour parler plus clairement, de forcer les marches.

Bien que sa blessure fût complètement guérie, il ne laissait pas que de se ressentir encore de la perte de sang qu'elle lui avait causée. Aussi se bornait-il à faire ses huit lieues par jour, ni plus, ni moins, et au terme de chaque journée, il n'étoit pas fâché de s'abriter sous le toit villageois que les billets de logement lui indiquaient.

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles d'Italie.

Voici le texte des deux dépêches dont le gouvernement a donné communication à l'Assemblée dans la séance du 11 mai.

Corps expéditionnaire de la Méditerranée.

Dépêche n° 1.

« Au quartier-général de Palo, le 4 mai 1849.

« Monsieur le ministre,

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, je me suis mis en route pour Rome le 28 avril dernier. Deux puissants motifs m'avaient engagé à prendre cette détermination.

« 1° Civitta-Vecchia est un point sans action sur les Etats romains. L'accueil amical qui avait été fait à nos troupes resterait en quelque sorte comprimé dans les murs de la ville; et, en y prolongeant notre séjour, je m'exposais à voir la question romaine vidée sans que la France obtint dans cette grande question la part qui lui revient.

« 2° D'après les renseignements recueillis aux sources les plus sûres, j'avais l'espoir d'entrer dans Rome sans employer la force.

« Les choses se sont passées tout autrement, monsieur le ministre; nos troupes, arrivées le 30 devant les murs de Rome, ont été reçues par la mitraille; et j'ai dû, après avoir fait une forte reconnaissance sur la ville, en l'absence d'un matériel nécessaire pour faire un siège en règle, ne pas exposer inutilement nos braves soldats contre des adversaires retranchés derrière d'épaisses murailles.

« Je viens d'établir mon quartier-général à Palo. Les avant-postes sont plus rapprochés de Rome.

« La troisième brigade débarque en ce moment à Civitta-Vecchia; nous allons reprendre l'offensive, et, sous peu de jours, soyez-en certain, les anarchistes qui répandent la terreur dans Rome seront énergiquement châtiés.

« On ne peut reprocher à nos soldats qu'un excès de bravoure. Toutefois j'ai la ferme résolution de ne pas compromettre leur ardeur dans une guerre de barricades.

« N'ayez donc aucune inquiétude sur le résultat définitif.

« Monsignor Valenti, que le pape destinait comme gouverneur de Civitta Vecchia, m'est arrivé porteur d'une lettre du pape et d'une autre du cardinal Antonelli. Je n'ai pas caché à ce prélat la réserve que je m'étais imposée, combien il était utile, combien il était essentiel, dans l'intérêt du Saint-Père, qu'on me laissât juge de ce qui était possible. Monsignor Valenti a paru apprécier les considérations que je lui ai développées, et il repart pour Gaëte.

« J'ai écrit à M. Roquelan en l'engageant à faire tous ses efforts à Gaëte pour maintenir ma liberté d'action. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'on se fait à Gaëte la plus grande illusion sur les dispositions des populations.

« Je ne prétends pas dire que ces dispositions soient favorables à l'ordre de choses actuel qui n'est que le despotisme à l'ombre du drapeau rouge, exercé par une faction composée des anarchistes de tous les pays; mais les sympathies pour l'ancien gouvernement sont loin d'être ardentes comme on le suppose.

« On aime Pie IX, mais on redoute très généralement le gouvernement clérical.

« Les troupes napolitaines, commandées par le roi en personne, sont entrées dans les Etats romains; on les dit destinées à occuper la province de Velletri. Les Autrichiens sont encore à Massa, du moins on l'assure. La ville d'Ancone a été déclarée en état de siège par les triumvirs de Rome; ces messieurs lèvent les impôts sur la population pour la solde de 60,000 soldats; mais la vérité est qu'ils n'en ont pas plus de 20,000, parmi lesquels 6 ou 8,000 tout au plus, tant Génois que Lombards, peuvent être considérés comme des soldats aguerris.

« Je suis, etc.

« Signé: Le général Oudinot de Reggio.

« P. S. Le père Ventura, effrayé de la situation de Rome, vient de quitter cette ville; en passant à Palo, il a demandé à me voir de la part des triumvirs. MM. Mazzini, Armellini et Saffi l'avaient chargé de me dire que la journée du 30 ne pouvait être qu'un malentendu; qu'il était peut-être encore possible de concilier les choses si je consentais à faire une nouvelle déclaration établissant d'une manière nette et précise que la France n'imposerait aucun gouvernement aux Etats romains.

« J'ai répondu au père Ventura que je croyais avoir suffisamment fait connaître la pensée de mon gouvernement, pensée toute libérale; qu'après ce

qui avait eu lieu, j'avais, à coup sûr, le droit de me montrer sévère; que j'en usais si peu, que j'étais prêt encore à entrer à Rome en ami, comme intermédiaire entre l'anarchie et le despotisme qui menacent les populations.

« J'ai ajouté qu'en agissant ainsi, je croyais agir dans le véritable intérêt du peuple romain.»

A cette dépêche était jointe une lettre particulière dont voici un extrait:

« Je n'ai rien de particulier à ajouter aux renseignements officiels que j'ai l'honneur de vous transmettre. La situation est sans doute compliquée, mais je reste convaincu qu'elle s'éclairera sous la protection du drapeau français. Il était impossible de ne pas le déployer ici dans les circonstances actuelles, car la lutte à laquelle nous prenons part est celle de la civilisation contre la barbarie.»

Seconde dépêche:

« Camp de Palo, 4 mai.

« Monsieur le ministre,

« Depuis le 22 avril, jour où le corps expéditionnaire de la Méditerranée a fait voile pour Civitta-Vecchia jusqu'au 28, je vous ai tenu au courant de mes opérations; elles ont eu toutes, vous le savez, un plein succès. Les hommes les plus éminents déclaraient que notre arrivée subite et imprévue dans le port de Civitta-Vecchia aurait étonné et terrifié.

« Il fallait, disait-on de toutes parts, et afin d'éviter l'effusion du sang, ne pas laisser s'accroître à Rome les moyens de répression et de défense. Des officiers très intelligents que j'avais envoyés dans cette capitale pour y étudier l'opinion publique, déclaraient unanimement de leur côté, qu'une forte reconnaissance sur Rome était nécessaire et suffirait pour suspendre immédiatement tous les préparatifs de résistance.

« Une prompt détermination était donc impérieusement prescrite. Le 28 avril le corps expéditionnaire part de Civitta-Vecchia; il campe le 29 à Castel Guido; jusque là point d'hostilité. Voulant connaître le plus tôt possible les dispositions des troupes de la République romaine, j'ai prescrit au capitaine Oudinot, mon officier d'ordonnance, d'aller jusqu'aux avant-postes, avec quelques chasseurs à cheval. Il les rencontra à trois lieues environ de notre camp.

Les paroles pacifiques de cet officier sont accueillies par une décharge qui démonte un de nos chasseurs. Ce fait est isolé, et ne nous ôte pas encore toute espérance de conciliation. Nous continuons à marcher sans rencontrer l'ennemi. Et nous prenons position sur le plateau qui domine l'entrée de la ville, par la partie Pertuzza, avec l'intention de faire un appel à la concorde. Mais le drapeau rouge flotte sur tous les forts, d'outrageantes vociférations nous sont adressées, et nous sommes assaillis par le feu le plus vif. Malgré de graves obstacles, la brigade Mollière couronne les hauteurs à droite et à gauche de la route. L'infanterie, l'artillerie, répondent vigoureusement au feu de la place, mais l'ennemi est derrière des remparts, tandis que nos soldats sont à découvert.

« Pour faire diversion je prescrivis à la brigade Levaillant de faire un mouvement agressif sur une route de gauche qui conduit à la porte Auzelica. Le vaillant officier qui s'était offert à guider cette troupe, au lieu de prendre le chemin qui y conduit à l'abri des remparts, suit une route qui y mène plus directement, mais qui est exposée au feu de l'ennemi. L'élan de nos soldats n'en est pas ralenti, et bien que la route suive parallèlement et à moins de 200 mètres des remparts, ils s'y engagent avec une grande témérité.

« Dans le même moment les colonels Mérula et Boutin des 20^e et 33^e de ligne, faisant partie de la brigade Mollière, s'élançant avec une centaine d'hommes de leur régiment sur la porte de Pertuzza; ils arrivent jusqu'au pied même du rempart, profitant d'un pli du terrain, ils s'embusquent; mais les travaux tout récemment accumulés ne permettent pas le succès de cette audacieuse entreprise.

« Dès le commencement de l'action, quelques bataillons ennemis ayant essayé de descendre dans la plaine, sont forcés de se retirer en toute hâte derrière les retranchements.

« Ce n'était point un siège que nous voulions faire, mais une forte reconnaissance.

« Elle a été exécutée on ne peut plus glorieusement.

« J'ai donc fait suspendre le combat, et j'ai passé la nuit au lieu même où il avait commencé, sans qu'aucun soldat de l'ennemi ait osé sortir de ses réduits.

« Le 1^{er} et le 2^e mai, le corps expéditionnaire est resté en position à Castel-Guido; j'ai reçu l'avis de l'arrivée à Civitta-Vecchia, de la 3^e brigade.

Pour faciliter la concentration, j'ai établi la première brigade à Polidora, la deuxième avec le quartier général, à Palo. J'y constitue un dépôt principal d'où je suis en rapport facile avec les voies de terre et de mer avec ma base d'opération.

« Il n'y a presque aucune insulte à redouter, car depuis le 3, et au moment où je vous écris, nous n'avons pas vu un seul ennemi.

« Je ne terminerai pas ce rapport, monsieur le ministre, sans rendre aux troupes de toutes armes du corps expéditionnaire de la Méditerranée cette justice que leur moral et leur énergie sont admirables. Cette journée du 30 avril est l'une des plus brillantes auxquelles les troupes françaises aient pris part depuis nos grandes guerres. Si nous avons fait quelques pertes sensibles, nous avons occasionné à l'ennemi un dommage numériquement considérable.

« J'ai été énergiquement secondé par les officiers généraux Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Levaillant et Mollière, ainsi que par les chefs de service de l'artillerie et du génie, par le lieutenant-colonel Larcher et le commandant Goury. Officiers, sous-officiers et soldats, tous ont fait admirablement leur devoir.

« J'aurai l'honneur de vous donner en détail les noms de ceux qui se sont plus particulièrement distingués.

« Agréez, etc.»

Les deux dépêches ci-dessus sont loin de satisfaire l'impatience du public; elles laissent subsister beaucoup de doutes et elles ne détruisent pas d'une manière complète les récits exagérés des journaux italiens ou des Français traitres à leur pays, qui continuent de porter nos pertes à un chiffre fort élevé.

Les lettres du Midi n'annoncent aujourd'hui aucun fait nouveau.

Voici le résumé des nouvelles apportées par les journaux italiens les plus récents:

Le 10, on parlait, à Turin, d'une nouvelle modification ministérielle; le général Dabormida remplacerait M. della Rocca.

Le 6, Livourne refusait de se rendre et se préparait à résister aux Autrichiens. La position de cette ville ne lui permet pas de tenir contre une simple démonstration, et elle aura tous les dangers d'une résistance sans en retirer aucune gloire.

Le 4 mai, Rome était tranquille; on attendait les Napolitains pour le lendemain.

On a célébré, à Bologne, de grandes fêtes en l'honneur de la victoire remportée sur les Français sous les murs de Rome.

Le 5 mai, l'avant-garde napolitaine a subi un échec à 8 lieues de Rome.

On lit dans le *Sémaphore*, du 12 mai:

« Hier matin, la frégate à vapeur le *Montezuma*, de Toulon, est entrée dans le nouveau port. Vers trois heures de l'après-midi, deux bataillons du 25^e léger se sont embarqués sur ce bâtiment, qui a chauffé sitôt que les troupes ont été installées à bord et a pris le large, se dirigeant vers Civita-Vecchia. Le bateau à vapeur le *Tancredi*, faisant le service des postes dans la Méditerranée, a été requis pour recevoir à son bord quatre compagnies qui seront également transportées en Italie.

« Voici le mouvement des troupes annoncé comme devant s'effectuer par Aix, depuis le 10 mai jusqu'au 1^{er} juin.

« 10 mai, 1^{er} bataillon et état-major du 53^e de ligne, allant à Marseille.

« 11 mai, 2^e bataillon du 53^e de ligne, allant à Roquevaire. — 3^e batterie du 8^e régiment d'artillerie, allant à Marseille.

« 15 mai, deux escadrons du 11^e régiment de dragons, venant de Valence, allant à Marseille. — 8^e batterie du 1^{er} régiment d'artillerie, devant rester à Aix.

« 16 mai, deux escadrons du 11^e dragons, venant de Valence, allant à Marseille.

« 17 mai, deux compagnies du train des équipages, devant rester à Aix.

« 19 mai, deux compagnies du train des équipages, aussi destinées à rester à Aix.

« 26 mai, 2^e bataillon du 35^e de ligne.

« 1^{er} juin, 3^e bataillon et état-major du 35^e de ligne.»

La lutte engagée entre le ministère et l'Assemblée vient toujours de ce que l'Assemblée nationale ne veut pas absolument se considérer comme Assemblée législative. Elle est tout, et le pouvoir n'est rien.

A quoi bon dès lors un pouvoir exécutif, si l'Assemblée ne remplit l'office? A quoi bon faire une Constitution avec attributions de pouvoir aux différents corps de l'Etat, si un seul les absorbe tous?

Nous sommes, à Paris, sur un terrain miné par une conspiration qui veut arriver à l'insurrection. Peut-être aujourd'hui, peut-être demain, bientôt inévitablement nous aurons un mouvement révolutionnaire. Le socialisme sont la poudre. Il faut que les départements soient bien prévenus afin que si la capitale suprême s'engageait sous les murs de Paris, ils puissent être prêts à agir comme le leur inspirerait le sentiment du salut public. Voici ce qui se passe : les chefs socialistes et montagnards sont en permanence; on nous dit qu'ils ont été en conférence pendant toute la nuit dernière. Ils agitaient la question du mouvement insurrectionnel qu'ils ont décidé de faire, quoiqu'ils ne soient pas encore d'accord sur le moment où ils descendront en armes dans la rue. On a subordonné l'exécution au résultat de la délibération de l'Assemblée nationale. Si la gauche et la Montagne peuvent entraîner la majorité à une résolution hostile au ministère, la mise en accusation des ministres est aussitôt proposée, et, s'il se peut, résolue d'urgence. Les ministres sont décrétés d'accusation, ainsi que le président de la République. Le signal est donné, et les anarchistes descendent aussitôt en armes dans tous les quartiers de la capitale pour commencer la guerre civile par l'assassinat et par l'incendie. Les chefs de section, qui sont depuis quelques jours en permanence, attendent ce signal. Une réunion de représentants montagnards a eu lieu avant la séance, pour convenir des plans et des moyens de l'attaque parlementaire.

Une grande agitation règne dans la salle des Pas-Perdus et dans les couloirs de l'Assemblée. Il est une heure; on délibère sur le projet de loi relatif à la suppression des taxes de bassin perçues au Havre et à La Rochelle. Tout à coup M. Odilon Barrot monte au bureau de M. Marrast, et tous deux parlent avec beaucoup de vivacité. Il paraît que l'ordre du jour du général Changarnier à l'armée de Paris est la cause de cette discussion. On nous assure que M. Marrast a demandé au président du conseil la destitution du général. A deux heures, M. Odilon Barrot sort de la salle des Pas-Perdus, accompagné de M. Nolé.

Voici l'ordre du jour du général Changarnier : Soldats, vous avez remarqué dans les journaux la lettre adressée par le président de la République au chef des troupes qui ont combattu courageusement, mais sans succès, sous les murs de Rome. M. le général en chef désire qu'elle soit connue dans tous les rangs de la hiérarchie militaire.

Cette lettre doit fortifier l'attachement de l'armée au chef de l'Etat, et elle contraste heureusement avec le langage des hommes qui, à des soldats français, sous le feu de l'ennemi, voudraient envoyer pour tout encouragement un désaveu.

L'autorité a pris de grandes précautions par suite d'un conflit qui pourrait résulter d'un moment à l'autre entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif. Deux régiments de cavalerie sont arrivés à Paris, l'un de Versailles, l'autre de Saint-Germain et ont bivouaqué cette nuit. La garnison de Versailles est à Paris, la garde nationale a remplacé la troupe de ligne absente dans les postes de cette première ville.

Les nouvelles d'Allemagne sont très graves; les bords du Rhin ne tarderont pas d'être en pleine révolution. On annonce que le drapeau rouge a été arboré à Landau et à Deux-Ponts.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Il arrive à Paris plusieurs régiments, dans la soirée et dans la nuit.

— On s'attend à quelques troubles, demain, au sujet de la remise des cartes électorales.

— On se demandait, dans les couloirs de l'Assemblée, à quel usage M. Armand Marrast destinait les deux bataillons et l'artillerie qu'il a fait demander, hier, à M. le général Changarnier; demande dont le résultat négatif a été le principal incident de la séance, alors que rien, au dehors, ne justifiait une pareille mesure.

— Le journal le *Peuple* a été saisi à cause de son numéro d'hier; son numéro de ce jour n'en continue pas moins à appeler le président de la République traître et parjure.

— M. l'abbé de Falloux, frère de M. le ministre de l'instruction publique, vient d'arriver à Paris, de retour de Rome; il a quitté cette ville avant l'entrée des Français qu'il regardait comme très prochaine à la date du 2 mai.

— En apprenant la résistance que nos troupes ont rencontrée devant Rome, et le bruit répandu de l'arrestation de M. le capitaine Oudinot, qui avait été envoyé en parlementaire, M. Henri Oudinot, lieutenant au 4^e dragons, le plus jeune des fils du maréchal de Reggio, est venu demander à M. le président de la République l'autorisation de partir pour l'Italie, où il irait remplir un double devoir comme frère et comme soldat.

M. le ministre de la guerre auquel cette demande a été renvoyée, s'est empressé d'y faire droit, et M. le lieutenant Oudinot a pu réaliser sans le moindre retard un vœu qui fait autant d'honneur à ses sentiments patriotiques qu'à son dévouement fraternel.

(*Moniteur de l'armée.*)

— Au scrutin de division qui a eu lieu à la suite des interpellations sur les affaires de Rome, les représentants du peuple Pierre et Napoléon Bonaparte, ont voté contre le ministère.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 10 mai 1849.

M. FLOCON : La loi a été violée. Je demande aux ministres si, oui ou non, la pénalité suivra la violation de la loi. Voix de la gauche : c'est cela.

M. LE PRÉSIDENT. Je propose à l'Assemblée la résolution suivante : « Les articles 6 et 7 du décret du 11 mai seront mis à l'ordre du jour de l'armée. »

Je mets aux voix cette résolution. (Profond silence.)

La résolution est adoptée.

M. CH. DAIN. Citoyens, c'est sans doute fort bien de recommander l'exécution des lois; mais ce n'est pas assez, j'insiste pour une punition. Le ministère n'a pas dit qu'il punirait. Bien plus, il a dit qu'il ne pouvait pas punir, quand la loi a été violée! Tous ces faits tiennent à une série d'actes que je dénonce au pays. (L'ordre du jour.)

L'ordre du jour est adopté à la presque unanimité.

M. le président donne lecture d'une proposition de M. Babaud-Larivière, pour mettre en accusation le général qui a manqué d'obéissance. (Allons donc!) La proposition sera imprimée.

M. le général Grévy dépose et lit le rapport de la commission chargée d'examiner la loi proposant de conserver le commandement des troupes de ligne et de la garde nationale au général Changarnier. Ce commandement paraît à la commission une violation de la Constitution.

Déjà l'Assemblée a supprimé le traitement attaché à ces fonctions du général.

Le ministère s'est prévalu de circonstances temporaires; mais la présentation de son projet est une reconnaissance de l'illegalité de ce commandement. Par ces considérations, la commission propose de rejeter le projet.

M. Baune monte à la tribune avec un dossier volumineux, et dit : Je dépose des pétitions pour demander la mise en accusation du ministère. (Hilarité.)

M. le président : Nous reprenons la délibération sur le budget de la guerre.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 24, relatif au matériel du génie. Le crédit demandé par le gouvernement est de 23,899,500 fr. La commission propose une réduction de 7 millions.

Le commissaire du gouvernement combat cette réduction.

Le rapporteur de la commission, M. Guérin, l'appuie.

M. Jules Favre demande à l'Assemblée de continuer l'incident de la veille, les dépêches devant être maintenant arrivées.

M. Ledru-Rollin insiste pour la lecture des documents.

Un vif débat s'engage entre M. le général Bedeau, Jules Favre, Ledru-Rollin, etc.

M. le ministre des affaires étrangères et M. le ministre de la guerre donnent chacun lecture d'une dépêche de M. le général Oudinot.

M. Ledru-Rollin veut prendre la parole.

De toutes parts : A demain!

Les membres quittent leurs bancs.

M. Ledru-Rollin demande que la séance soit renvoyée au soir. (Violent tumulte.)

L'Assemblée décide à une forte majorité que la discussion est renvoyée à demain.

M. Flocon adressera demain au gouvernement des interpellations relatives à l'entrée des Russes en Autriche. La séance est levée.

Séance du 11 mai 1849. — Présidence de M. Marrast.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la suppression des taxes du bassin, perçues au Havre et à La Rochelle.

M. Lerembour combat le projet. (Aux voix!)

L'article unique du projet de loi est adopté.

Il règne une grande agitation dans l'Assemblée. Des conversations fort vives sont engagées sur tous les bancs. On assure que M. Marrast a obtenu ses deux bataillons de ligne en supplément de la garde ordinaire de l'Assemblée.

Quelques bruits de demandes d'ajournement des élections circulent dans la salle; on y ajoute peu de créances. La proposition d'accusation contre le président de la

République et les ministres (signée des Montagnards), a été imprimée et distribuée aujourd'hui.

M. Ledru-Rollin a la parole pour la suite de la discussion sur les affaires d'Italie.

Citoyens, dit-il, la séance est ouverte depuis un quart d'heure; les ministres ne sont pas à leur banc, il est impossible que l'Assemblée attende; je propose de commencer la discussion en leur absence. (Oh! oh!)

M. LE PRÉSIDENT : Je suis informé que les ministres sont réunis en conseil; ils seront ici sous peu d'instants. Je propose de suspendre la séance pendant cinq minutes. (Oui! oui!)

Une nouvelle suspension a lieu.

Les ministres entrent bientôt et prennent place.

M. LEDRU-ROLLIN : Citoyens, depuis hier la question italienne a pris des proportions nouvelles. Un document vous prouvera quel lien unit la conduite tenue à Rome et celle tenue ici. Vous verrez que c'est un plan de contre-révolution. Lorsque vous avez voté le subsidie, vous avez entendu que le corps expéditionnaire se tiendrait à distance, et qu'il n'interviendrait qu'en faveur des libertés romaines.

A peine arrivé à Civita-Vecchia, le général en chef a publié une proclamation que vous connaissez. Il a marché immédiatement sur Rome. Y était-il appelé? On l'a prétendu. On a dit qu'il y était appelé par deux triumvirs. Rien de cela n'est vrai! Les triumvirs sont restés unis dans tous les moments pour résister. On vous dit qu'on n'a pas reçu de nouvelles. Je doute de la vérité de cette assertion. J'ai là deux lettres d'officiers de notre armée qui m'affirment que nos pertes ont été plus considérables qu'on ne vous l'a dit. Elles m'annoncent encore que, bien réellement, nos soldats ont été trompés par le général en chef pour être décidés à combattre. On leur a dit que les Napolitains étaient à Rome et y dominaient, que c'était contre les Napolitains qu'ils allaient combattre. C'est ainsi qu'on est parvenu à faire combattre républicains contre républicains.

Je vous ai parlé d'un lien entre la conduite tenue à Rome et à Paris. Vous en jugerez par la lecture d'un document auquel j'avais peine à croire! Voici l'ordre du jour envoyé à tous les chefs de corps par le commandant général des troupes. Il met à l'ordre du jour de l'armée la lettre que vous avez blâmée! Elle prend dès lors un caractère officiel. De plus, écoutez le commentaire.

L'orateur lit l'ordre du jour du général Changarnier, qui met à l'ordre du jour de la première division militaire, la lettre du président de la République.

Citoyens, dit-il, si vous êtes des hommes, si vous êtes les représentants de la France, vous ne souffrirez pas cette injure, cet outrage! La République est sacrifiée! Il existe un pacte, au dedans comme au dehors, avec les aristocraties, pour étouffer la République et réhabiliter je ne sais quel système impérial!

Je n'ai plus qu'un mot à dire : La Constitution est violée; les ministres, jusqu'ici, sont solidaires de la trahison; autrement, ils auraient donné leur démission. (Bravos sur la Montagne.)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL : Citoyens, le moment est trop grave, les actes, et les paroles mêmes, emportent une trop grande responsabilité pour que je m'arrête à de vaines paroles.

A la suite d'un conflit malheureux, engagé sous les murs de Rome, on vous propose de reconnaître le gouvernement romain! Il suffit d'énoncer une pareille proposition pour que vous en fassiez justice! Ce serait une lâcheté...

Voix de la Montagne : A l'ordre! à l'ordre! on nous insulte! à l'ordre!

M. LE MINISTRE : Tant de clameurs, tant de propositions du genre de celles qui se manifestent annoncent un parti pris; on cherche des occasions... (A l'ordre!) Quoi! c'est lorsque vous ne reculez devant aucun outrage, devant aucun outrage adressé à un magistrat dont vous méconnaissez le pouvoir... (A l'ordre! oui! oui!) dont vous méconnaissez les droits, c'est dans de pareilles circonstances qu'il ne sera pas permis d'aborder la défense!... Oui, je le répète, de semblables clameurs, de semblables propositions ne prouvent qu'une chose, c'est qu'on ne cherche qu'un prétexte, une occasion pour recourir à la violence!... (A l'ordre! à l'ordre!)

M. Clément Thomas interrompt; nous entendons ces mots : On verra!

LE MINISTRE : On verra! Est ce une menace? Eh bien! puisque vous nous amenez à cette situation fatale, on verra!

M. THOMAS : Vous avez mal interprété mon interruption. J'ai dit que la politique contre-révolutionnaire que vous soutenez, conduira à la guerre; j'ai ajouté : On verra!

LE MINISTRE : La guerre civile! à la veille de l'exécution du droit du suffrage universel! mais ce serait non seulement un acte infâme, ce serait encore un acte stupide!... (Très bien!) La guerre civile! savez-vous ceux qui pourraient la rechercher, y avoir intérêt? ce sont ceux qui redoutent l'épreuve et qui n'ont en ce moment d'autre mobile que leur orgueil et leur passions! la guerre civile! elle appartient à ceux qui n'ont pas respecté le suffrage universel au 13 mai et au 10 décembre! la guerre civile! Vous en accusez! et pourquoi! dans quel moment! au moment où la politique de ceux qui ont bouleversé la France va être jugée! Mais il faudrait que le gouvernement fût insensé! Non, ce ne sont pas ceux

qui ont foi dans le droit, et dont le droit fait la force, qui recourent à la violence! (Très bien! à droite.) J'en appelle à l'Assemblée, à la bonne foi, au bon sens du peuple.

Lorsqu'un acte du président de la République a paru dans les journaux, je m'en suis préoccupé. Lorsqu'on est venu apporter cette lettre accompagnée d'un commentaire, je me suis empressé de déclarer que la lettre n'avait rien d'officiel, qu'elle n'enchaînait pas la politique du ministère. Aujourd'hui j'ai été informé par M. le président de l'Assemblée, que cette lettre avait été portée à l'ordre du jour par un général. Cet ordre du jour exigera des explications. Il donne un caractère politique à un document qui n'en avait aucun. Le gouvernement sent la nécessité de maintenir l'union entre les grands pouvoirs de l'Etat. Il ne porte point de défi. Son œuvre est déjà assez difficile, sans que ses subordonnés la rendent encore plus pénible. (Très bien!)

J'arrive aux affaires d'Italie. On vous propose de changer ce que votre vote a décidé; ce que j'ai voulu, au moment de l'expédition, je le veux encore! (Murmures à gauche.) Je le veux encore, parce que j'ai voulu ce que l'Assemblée voulait et ce qu'elle veut encore. Je ne veux point défendre la république romaine; je repousse toute solidarité entre elle et la nôtre. Ce que je veux, c'est que l'étranger n'intervienne pas à Rome sans que la France s'oppose contre l'absolutisme. (Très-bien!) quant à ce gouvernement romain qui nous a accueillis à coups de canon... (clameurs sur la montagne.) Quand nous allions à Rome, en amis, appelés par la partie la plus honnête de la population, nous n'avons point à traiter avec lui... (Nouvelles clameurs.) Un vote de l'Assemblée en décidera. (Oui! oui!). Nous ne déclinons point sa résolution; jamais cela n'a été notre intention. Nous pensons, seulement, qu'elle sera conforme à l'opinion par son premier vote; nous pensons que l'Assemblée sera fidèle à sa propre opinion, à l'idée qu'elle a manifestée par ce vote. (Longue agitation.)

La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

Hier on s'arrêtait à tous les coins de nos rues, devant des affiches toutes plus excentriques les unes que les autres: réclames louangeuses pour les uns, insultes et calomnies pour les autres, rien n'était épargné. Nous avons remarqué surtout celles du club central démocratique, autrement dit celles de la liste rouge. Elles s'étaient sur nos murs sans respect pour la conscience publique, reproduisant les mensonges débités depuis plusieurs jours contre les candidats modérés.

Tout ceci, hâtons-nous de le dire, était vu avec assez d'indifférence par la population, qui en riait souvent et en haussait les épaules.

Aujourd'hui, on vote avec beaucoup d'ordre et de tranquillité, jusqu'au moment où nous mettons sous presse, midi et demi.

— Vers une heure du matin, deux femmes, chargées d'affiches, s'arrêtaient au coin du quai Saint-Antoine, vis-à-vis du Pont de Pierre, et sans distinction d'opinions, collaient des affiches, bleues, blanches, rouges, de toutes couleurs en un mot. A peine étaient-elles à l'ouvrage, qu'une nuée d'hommes en blouse s'abat dessus, — les affiches, entendons-nous! — et, se met en devoir de procéder le plus démocratiquement possible à l'épuration de ces terribles feuilles de papier... Faites donc l'injure à ces messieurs de croire qu'ils ne savent pas respecter la liberté... du suffrage universel!

— La démocratie est toujours sur la brèche; tous les moyens lui paraissent excellents pour chercher à amener le désordre parmi nous. Hier, les amis du Peuple Souverain, du Republicain et d'autres feuilles *ejusdem farinae*, ne se sont-ils pas avisés, — voyez leur ingénuité! — de dresser des tables au bout du pont Morand, pour que les citoyens pussent signer une pétition. Et quelle pétition! Bien peu de chose: la mise en accusation du président de la République... Est-ce que les Voraces prétendent recommencer la parodie de l'année dernière?

— Les journaux rouges de Lyon se donnent la satisfaction, un tant soit peu comique, d'envoyer à Paris une pétition demandant que le président de la République et le ministère soient mis en accusation et traduits devant la haute-cour de justice. Cela est indigne de la gravité de l'Assemblée.

Inutile de dire que MM. Benoit, Doure, Greppo et Pelletier sont au nombre des représentants qui ont signé la demande de mise en accusation de Louis-Napoléon et de son ministère. Avouons que le département du Rhône est singulièrement privilégié. Fasse la journée d'aujourd'hui que nous n'ayons plus les mêmes hontes à enregistrer.

M. de Tiban, colonel d'état-major, a passé hier à Lyon où il ne s'est pas arrêté, il est chargé d'une mission du gouvernement pour le général Oudinot.

— On lit dans le *Mémorial de l'Allier*:

« M. Letourneux, procureur général, MM. Molin, président de chambre, et Vernet, conseiller près la cour d'appel de Riom, sont arrivés dimanche à Moulins et ont commencé lundi l'enquête sur l'affaire du 1er mai. Un grand nombre de personnes ont déjà été entendues. Tous nos concitoyens voient avec plaisir cette enquête, qui établira, nous n'en doutons pas, que, dans la conduite faite au citoyen Ledru-Rollin, il n'y a eu ni guet-apens, ni tentative d'assassinat. »

— Par ordonnance de M. le garde-des-sceaux, ministre de la justice, en date du 14 février 1849:

M. d'Averton, conseiller à la cour d'appel de Lyon, est nommé pour présider les assises du Rhône du deuxième trimestre de 1849, qui s'ouvriront à Lyon, lundi 4 juin prochain, à huit heures du matin.

Assesseurs: MM. Durand et Grégori, conseillers.

M. Sauzey, conseiller à la cour d'appel de Lyon, est nommé pour présider les assises de l'Ain, qui s'ouvriront à Bourg, lundi 21 mai prochain, à huit heures du matin.

M. Janson, conseiller à la cour d'appel de Lyon, est nommé pour présider les assises de la Loire, qui s'ouvriront à Montbrison le même jour et à la même heure.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Les nouvelles d'Allemagne continuent à présenter de la gravité. La séance de l'Assemblée nationale de Francfort, du 7 mai, a été orageuse. Le président du conseil, M. de Gagern, a annoncé que les événements de Saxe avaient déterminé le pouvoir central à y envoyer un commissaire de l'empire, chargé de pleins pouvoirs afin d'y rétablir la paix. Un commissaire a également été expédié dans le Palatinat dans le même but. Une proposition de M. Wesendouck, tendant à ce qu'en raison du mouvement qui a lieu dans divers Etats de l'Allemagne, en faveur de la Constitution, le pouvoir central nommât un commandant en chef de toutes les troupes, qui obligeât ces troupes à prêter serment à la Constitution, a été rejetée, ainsi que celle de l'envoi de commissaires impériaux dans tous les Etats pour faire exécuter cette résolution.

Il importait de savoir comment l'Assemblée accueillerait la nouvelle de l'entrée en Saxe des troupes prussiennes qui ont marché sans avoir des ordres du pouvoir central. L'Assemblée a chargé le ministère de prendre telle mesure que bon lui semblera, mais à une grande majorité, elle a refusé de faire appel à l'insurrection.

Le *Correspondant de Nuremberg* annonce que l'armée bavaroise va être mise sur pied de guerre.

On écrit de Vienne, le 2 mai, à la *Gazette d'Augsbourg*:

« A Debreczin on a nommé un nouveau ministère composé comme suit:

« MM. Kossuth, président; le comte Casimir Bathiany, ministre de la guerre; Szcurec, de l'intérieur; le baron Pereny, de la justice; Duschak, des finances; Hainick, chef de la police.

« Tous les magnats ont été sommés, sous peine de voir leurs biens confisqués, de se rendre à Debreczin pour le 15 mai. (Le 20 avril il n'y en avait que 36.)

« Le ministère hongrois a décrété une nouvelle levée de 100,000 hommes. Le nouveau ministère a, dit-on, chargé M. Beothy de se rendre à Constantinople pour réclamer le secours de la Turquie contre les troupes Russes. Toutefois, ici, l'on est convaincu que le pacha de Belgrade a reçu l'ordre d'accorder aux Autrichiens tous les secours qu'ils pourraient demander.

« Les réunions populaires de la province rhénane et des divers Etats limitrophes continuent à exciter les esprits à l'insurrection.

« On assure que l'envoyé français à Berlin a protesté contre l'entrée des Prussiens à Dresde.

« D'après des correspondances de cette dernière ville, l'insurrection a continué le 5 et le 6; le 7, au matin, une affaire des plus chaudes avait lieu entre les troupes et les insurgés. »

— On mande de Vienne, le 5 mai, que l'empereur François Joseph est arrivé ce matin au château de Schoenbrunn. L'empereur de Russie arrivera demain. LL. MM. se rendront au quartier-général.

On pense qu'une attaque de notre côté aura lieu le 10.

BERLIN, 6 mai. — Si les troupes russes ne sont pas entrées dans la Prusse par la Haute-Silésie, c'est à l'intervention du cabinet de St-James qu'il faut l'attribuer. Ce cabinet a adressé, d'accord avec le gouvernement français, une note au cabinet de Saint-Petersbourg qui a amené ce résultat. Dans cette note il est dit aussi que l'Angleterre ne tolérera pas plus une intervention de la Russie dans les affaires de l'Allemagne qu'elle n'y interviendra elle-même.

— On écrit de Cologne, 8 mai:

« Les délégués des conseils communaux de la province rhénane, convoqués à un congrès à Cologne, ont commencé leurs délibérations le 8, au nombre de plus de 500. »

— Des députés des associations démocratiques constitutionnelles de la province rhénane et de la Westphalie se sont réunis à Deutz le 6, et ils ont décidé de reconnaître la Constitution de l'empire comme loi fondamentale de toute l'Allemagne, d'exprimer à l'Assemblée nationale leur indignation sur ses résolutions du 4 de ce mois, et de l'engager à adopter les mesures énergiques proposées par M. Vogl, chef de la minorité.

— On écrit de Francfort:

« Les nouvelles de l'agitation du Palatinat, des tristes événements de Dresde, ne font qu'accroître l'agitation qui règne à Francfort. On voit dans les rues une foule considérable qui s'y entretient partout vivement et bruyamment.

« Les autorités militaires semblent être sur leurs gardes.

« Les soldats qui se sont rendus aujourd'hui pour monter la garde sont au nombre de 500 hommes d'infanterie, 40 et quelques chevaux et quatre canons.

« Par suite des nouvelles arrivées du Palatinat, le bataillon du 6e régiment d'infanterie bavaroise, en garnison ici, est parti ce matin pour le théâtre du mouvement, et a été suivi plus tard par l'escadron de chevau-légers bavarois.

« On dit que le pouvoir central a envoyé dans le Palatinat un commissaire de l'empire et que, à la sollicitation des députés du Palatinat, il a choisi pour cette mission M. Eisenstuck, vice-président de l'Assemblée nationale et membre de la gauche.

« P. S. L'extrême gauche vient de publier une proclamation.

« La ville est dans une grande excitation, mais tranquille, à l'exception de quelques attroupements, occasionnés par les soldats bavarois de garde qui ont arraché des coins de rues cette proclamation. »

— D'après les dernières nouvelles de Pesth, il commence à y régner un terrorisme terrible. Il suffit de désigner aux Sziks une personne comme appartenant au parti autrichien pour qu'ils l'assassinent en pleine rue avec leurs haches.

Les communications entre Pesth et Bude qui avaient encore lieu au moyen de nacelles, ont été entièrement rompues. Bude, avec sa faible garnison, paraît entièrement coupée, car il est certain que les Hongrois occupent aussi la rive droite du Danube entre Pesth et Comorn. Raab est en leur pouvoir.

— Le général russe de Berg est parti aujourd'hui pour Presbourg avec le prince Schwarzenberg, président du Conseil, pour avoir une entrevue avec le général en chef Welden.

Le corps auxiliaire russe entrera en Hongrie sur deux colonnes. La première, forte de 45,000 hommes, occupera la contrée depuis Tyrnau jusqu'à la rive gauche du Danube et formera l'aile droite de l'armée sur cette rive. L'autre colonne, forte de 40,000 hommes, entrera par Tarnspel.

ANGLETERRE.

9 mai. — A la fin de la séance de la chambre des lords du 8, qui a duré jusqu'à 4 heures et demie du matin, la chambre a été aux voix pour la deuxième lecture du bill de la navigation.

Pour: présents, 106 votants, par procuration, 68, total, 173.

Contre: présents, 119 votants, par procuration, 44, total, 163.

Majorité en faveur de la deuxième lecture, 10. ESPAGNE. — CATALOGNE. — Il paraît que les principaux chefs carlistes renoncent à soutenir l'insurrection et se disposent à quitter l'Espagne. Saragatal et Estartus, qu'on croyait devoir continuer quelque temps encore la lutte, doivent être, à l'heure qu'il est, en France. Ils ont même adressé aux populations une circulaire pour les engager à ne plus payer de contributions au nom de Charles VI. Les Tristans vont imiter leur exemple.

A. BRINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité